

M M M M



Permettre à tous de se déplacer plus simplement, plus loin, y compris en soirée, en payant le même prix voire moins cher : c'est le sens de M réso, lancé en cette rentrée par le Smmag.

LIRE P. 6 À 11

NOUVEAU RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN

Des bus en plus

ÉVÉNEMENT

Le Climat Libé Tour fait étape à Grenoble

LIRE P.12

SANTÉ

La pollution de l'air divisée par deux ces 15 dernières années

LIRE P.14 & 15

SOLIDARITÉS

Des moyens en plus pour dix quartiers défavorisés

LIRE P.20 & 21



L'AMOUR AU SOMMET

Un couple de participants à l'UT4M (Ultra trail des quatre massifs) s'embrasse durant la course. L'événement, soutenu par Grenoble Alpes Métropole et porté par l'engagement d'environ 800 bénévoles, a réuni 4 000 participants répartis sur 12 parcours différents.



© Thomas Vigilano / UT4M

CLOCHE VOLANTE

Travaux exceptionnels début août à la station d'épuration Aquapole, au Fontanil-Cornillon. Pour la première fois depuis son installation il y a dix ans, la cloche du méthaniseur, 120 tonnes et 24 mètres de diamètre, a été soulevée par deux grues et déposée afin de subir un contrôle et un nettoyage. Elle sera remise en place courant octobre.



© Valentine Autruffe / Grenoble Alpes Métropole

EN IMAGES

PRISE DE BEC

Au Tichodrome, le centre de soin de la faune sauvage situé au Gua, les animaux sauvages blessés sont recueillis et soignés, avant d'être relâchés dans leur milieu naturel. Toute une équipe de soigneurs et de bénévoles est aux petits soins pour les hiboux, chevreuils, blaireaux, hérissons, écureuils, chauve-souris, martinets, aigles et autres rapaces. Ici, la pose d'un pansement sur le crâne d'un faucon crécerelle.

Retrouvez notre reportage vidéo au Tichodrome sur la chaîne YouTube de la Métropole



© Floriane Boillot / Grenoble Alpes Métropole



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

FRAÎCHEUR POUR TOUS

La base de loisirs du Bois Français, espace de fraîcheur incontournable en été, propose un accès au lac aux personnes à mobilité réduite, grâce à un tiralo permettant à tous de se baigner. Cet été, plus de 62 000 personnes se sont rendues à la base nautique, dont 350 ont pris part à la nouveauté de l'année, des activités gratuites pour tous : yoga, hip-hop ou encore Pilates.

BRESSON

BRIÉ-ET-ANGONNES

CHAMP-SUR-DRAC

CHAMPAGNIER

CLAIX

CORENC

DOMÈNE

ÉCHIROLLES

EYBENS

FONTAINE

GIÈRES

GRENOBLE

HERBEYS

JARRIE

LA TRONCHE

LE FONTANIL-CORNILLON

LE GUA

LE PONT-DE-CLAIX

LE SAPPEY-EN-CHARTREUSE

MEYLAN

MIRIBEL-LANCHÂTRE

MONT-SAINT-MARTIN

MONTCHABOUD

MURIANETTE

NOTRE-DAME-DE-COMMIERS

NOTRE-DAME-DE-MÉSAGE

NOYAREY

POISAT

PROVEYSIEUX

QUAIX-EN-CHARTREUSE

SAINT-BARTHÉLÉMY-DE-SÉCHILLENNE

SAINT-ÉGRÈVE

SAINT-GEORGES-DE-COMMIERS

SAINT-MARTIN-D'HÈRES

SAINT-MARTIN-LE-VINOUX

SAINT-PAUL-DE-VARCES

SAINT-PIERRE-DE-MÉSAGE

SARCENAS

SASSENAGE

SÉCHILLENNE

SEYSSINET-PARISSET

SEYSSINS

VARCES-ALLIÈRES-ET-RISSET

VAULNAVEYS-LE-BAS

VAULNAVEYS-LE-HAUT

VENON

VEUREY-VOROIZE

VIF

VIZILLE

Le mot de Christophe Ferrari

M réso, une révolution de la mobilité

Cette rentrée marque le lancement de M réso, un nouveau réseau de transport en commun ambitieux et inclusif. Son objectif est simple : permettre à chacun de se déplacer plus facilement et à moindre coût, dans la Métropole et jusque dans le Grésivaudan. Avec une offre de mobilité renforcée, des lignes créées ou améliorées, une fréquence de passage accrue et des horaires étendus notamment dans le sud métropolitain, M réso propose une solution de transport de qualité. Mais au-delà de l'amélioration technique, M réso incarne une véritable avancée sociale. En offrant des tarifs solidaires, dont un abonnement mensuel pouvant descendre jusqu'à 2,50 euros pour les foyers les plus modestes, la Métropole affirme son engagement en faveur d'une justice sociale. C'est permettre à tous, sans distinction, d'accéder facilement aux services et opportunités de notre territoire. C'est reconnaître que la mobilité est un droit et que chacun doit pouvoir se déplacer librement.



La solidarité au cœur de l'action de la Métropole

La politique de la ville permet de témoigner d'une attention particulière, d'un effort nécessaire que nous devons faire là où les politiques de droit commun ne sont malheureusement pas suffisantes. Acteur clé, la Métropole s'engage à promouvoir le principe d'égalité et de solidarité. Grâce au contrat de ville, plus de 40 000 personnes bénéficient d'un soutien financier complémentaire pour améliorer leur quotidien. Ensemble, avec l'État, les acteurs locaux et les associations, nous souhaitons construire un territoire inclusif.

Christophe Ferrari

Président de la Métropole,
Maire du Pont-de-Claix

Climat Libé Tour, imaginons ensemble des solutions pour demain

Les 4 et 5 octobre, la Métropole accueillera le Climat Libé Tour dans l'un de ses équipements emblématiques : la MC2. Ce rendez-vous est une invitation à réfléchir à la transition écologique. C'est un moment pour s'écouter, débattre et surtout agir. En connectant les idées et les réalités de chacun, nous pouvons construire collectivement un avenir durable. La programmation promet d'être riche et inspirante, avec des intervenants de renom dont vous découvrirez les noms dans les pages de ce *Métropole Mag*. Ce sera une occasion unique d'échanger et d'imaginer des solutions concrètes pour répondre à l'urgence climatique. Je vous y attends nombreux.

RÉEMPLOI

Nouvelles bornes de collecte textile



© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole

Sept kilos : c'est la quantité de chaussures et vêtements que chaque habitant de la métropole jette chaque année, en moyenne. Pour éviter que ces objets réutilisables ou recyclables ne soient incinérés, la Métropole déploie à partir de cette rentrée 91 nouvelles bornes permanentes de collecte, dans 39 communes. À terme, le nombre de bornes sur le territoire sera triplé. Ce déploiement s'effectue en lien avec quatre partenaires qui travaillent déjà au réemploi du textile : La Remise, Emmaüs, Tri-Vallées et Le Relais. Pour rappel, tous les textiles, même ceux qui sont déchirés ou usagés, peuvent être mis dans les bornes, y compris le linge de maison, les chaussures. Seuls la maroquinerie et les tissus humides ou souillés sont proscrits pour éviter tout risque de pollution ou moisissure.

grenoblealpesmetropole.fr/textile

MOBILITÉS

Copros, passez à l'électrique !

Depuis deux ans, Grenoble Alpes Métropole et l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat) proposent aux copropriétés un accompagnement neutre et gratuit pour l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques. À ce jour, 80 copropriétés du territoire métropolitain se sont déjà engagées dans cette démarche et ont bénéficié de cet appui technique et de conseils sur les aides financières disponibles.

grenoblealpesmetropole.fr/rechargersavoiture

APPEL AUX LECTEURS

Interviewez Christophe Ferrari, président de la Métropole

Une question sur l'emploi, la ZFE, la gestion des déchets, les aménagements cyclables, le développement économique, la qualité de l'air ? *Métropole Mag* organise une rencontre entre ses lecteurs et le président de Grenoble Alpes Métropole, Christophe Ferrari. Pour participer, il suffit de s'inscrire en ligne. Le compte-rendu de la rencontre sera publié dans un prochain numéro du *Métropole Mag*.

grenoblealpesmetropole.fr/interviewpresident

TRAVAUX

La combe de Gières en alternat



© Pierre Juyet / Grenoble Alpes Métropole

La Métropole entreprend des travaux dans la combe de Gières, afin de poser une canalisation qui conduira les eaux usées depuis la station d'épuration du Sonnant à Saint-Martin-d'Uriage (Communauté de communes Le Grésivaudan) jusqu'à la station d'épuration Aquapole au Fontanil-Cornillon (Métropole). Ce chantier a pour objectif la mise en conformité du réseau d'assainissement et la suppression de la station d'épuration. L'aménagement améliorera considérablement la qualité de l'eau de la rivière du Sonnant. Ces importants travaux débuteront le 14 octobre 2024, et dureront jusqu'à l'automne 2025. Profitant du chantier, la Métropole réalisera ensuite des travaux d'aménagements cyclables. La circulation sur la RD524 (combe de Gières) sera impactée avec la mise en place d'un alternat, marqué par des feux tricolores. Il est conseillé de privilégier les transports en commun ou le covoiturage.

ALIMENTATION

Des clés pour mieux manger



© Pascale Cholette / Grenoble Alpes Métropole

En cette rentrée, si on s'employait à mieux manger ? Local, durable, de saison, végétal... Pour nous y aider, le Mois de la transition alimentaire revient du 27 septembre au 27 octobre. Au programme, des dizaines d'événements dans toute la métropole grenobloise et dans les territoires voisins. Projections, expositions, ateliers cuisine, visites de fermes, repas partagés, journées portes ouvertes : rendez-vous sur le site pait-transition-alimentaire.org pour découvrir le programme complet. Et pour s'y mettre dès aujourd'hui, notez que la carte des producteurs locaux et des Amap de l'agglomération vient d'être remise à jour sur notre site : grenoblealpesmetropole.fr/mieuxmanger.

pait-transition-alimentaire.org

COSMOCITÉ

Un an et 70 000 visiteurs



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

Inauguré en septembre 2023 au Pont-de-Claix, la fréquentation du centre de sciences Cosmocité dépasse les attentes avec plus de 70 000 visiteurs déjà reçus. Un beau succès !

cosmocite.fr

Petite révolution des transports en commun

Gommer les frontières administratives pour permettre à tous de se déplacer plus simplement, plus loin, en payant le même prix voire moins cher : c'est le sens de M réso, lancé le 2 septembre par le Smmag.



Un nouveau nom pour une mutation majeure : M réso est lancé en cette rentrée 2024. Un nouveau nom pour un réseau amplement enrichi, puisqu'il nous mènera, avec le même ticket ou le même abonnement, jusqu'à Goncelin, Allevard, Crolles, Brignoud, Voiron ou encore Voreppe. La desserte entre la métropole grenobloise et le Grésivaudan est particulièrement renforcée, avec des lignes de bus rapides, fréquentes et qui roulent en soirée. M réso dessert également le pays voironnais via plusieurs lignes rapides. Enfin, les trajets à l'intérieur du territoire de la Métropole sont aussi facilités, notamment dans le sud (Vif, Vizille, Varcès...) et via l'allongement de la ligne de tram D.

PLUS SOUVENT, PLUS VITE, PLUS TARD

Les lignes de bus Chrono sont celles qui offrent le meilleur service aux usagers : elles passent toutes les 5 à 12 minutes aux heures de pointe, assurent des trajets rapides, roulent tôt le matin et tard le soir. Jusqu'ici, il en existait sept ; à compter de ce mois de septembre, elles sont au nombre de... quatorze !

La ligne 12, qui fait un grand tour d'Eybens à Saint-Martin-d'Hères en traversant Grenoble, évolue en Chrono (C8) : les bus seront plus fréquents et circuleront plus tard.

Les lignes C9 et C10 sont toutes nouvelles. La première relie la place de Verdun, dans le centre de Grenoble, à Brignoud dans le Grésivaudan. La seconde circule entre Échirolles et Bernin, en passant par le campus universitaire, Meylan ou encore Saint-Ismier.

Certains parcours sont d'anciennes lignes des cars Région, reprises par le Smmag, notamment dans le Grésivaudan mais aussi en partie dans le Voironnais. Ce qui veut dire que les usagers, dans

les deux sens, pourront les emprunter au tarif M réso, bien plus avantageux. Exemple : entre Grenoble et Crolles, le ticket 1 voyage passe à 2 euros, au lieu de 5,40 auparavant ! C'est le cas de trois nouvelles lignes : la C11 (ancienne X01, entre Lumbin et Voiron, elle relie Grésivaudan et Voironnais et traverse toute l'agglomération grenobloise), la C12 (ancienne X02, entre Voiron et Goncelin), et la C13 (ancienne X03), qui roule de Vizille à Voreppe en passant par Champ-sur-Drac, Champagnier ou encore Pont-de-Claix.

Dernière et pas des moindres, la C14 remplace la 26, pour offrir une liaison renforcée aux habitants de Varcès-Allières-et-Risset, Vif et Saint-Georges-de-Commiers, notamment.

Ces lignes Chrono, de la C8 à la C14, roulent de 6 h à 22 h et garantissent, les jours de semaine, un passage toutes les 10 à 30 minutes.

DES LIGNES DE PROXIMITÉ RENFORCÉES

En dehors des lignes Chrono, plusieurs lignes de bus Proximo sont renforcées par des départs plus tard en soirée, de 19 h à 22 h ; à l'instar des lignes 20 et 23 avec, en plus, des départs plus tôt le matin vers 5 h 30. C'est également le cas de la ligne 80, nouvellement créée entre Grenoble et Crolles ; de la ligne 90 qui relie Gières à Saint-Ismier via Meylan, de la 82 entre La Tronche et Saint-Nazaire-les-Eymes, de la 84 entre Grenoble et Le Touvet, la 85 entre La Tronche et Le Plateau-des-Petites-Roches, la 86 entre Grenoble et Allevard, la 88 entre Grenoble et Saint-Martin-d'Uriage... •

Plus d'infos sur reso-m.fr



2,50 €

Depuis mars dernier, le Smmag applique une nouvelle grille tarifaire, qui permet à davantage d'usagers de bénéficier des tarifs solidaires (de 2,50 à 19,70 euros par mois). Elle est désormais accessible à tous ceux dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 900 euros, soit 130 000 habitants éligibles.

50%

C'est le montant de votre abonnement de transports en commun ou de location de vélo qui est au minimum pris en charge par l'employeur, dans le secteur privé. Dans le secteur public, c'est 75%.

Le tram D devient grand

La ligne de tramway D, qui desservait jusqu'ici six arrêts à Saint-Martin-d'Hères pour un parcours de 2,6 km, est encore inconnue de bon nombre d'habitants de la métropole. Cela va bientôt changer : le tram D est prolongé depuis l'arrêt Les Taillées-Universités jusqu'à l'arrêt Grenoble-Gares, empruntant les voies du tram B. Cela vient renforcer l'offre sur ce trajet qui longe notamment le CHU de La Tronche, l'hyper-centre de Grenoble et la gare SNCF et permet une meilleure répartition des usagers sur ces différentes lignes. •



© Alain Doucé / Grenoble Alpes Métropole



« Fruit d'un long travail, l'unification du réseau de transports en commun sur les territoires du Grésivaudan et Grenoble Alpes Métropole est enfin en vigueur en ce début septembre avec une offre renforcée, une tarification unifiée et simplifiée. Ce dépassement des frontières administratives pour faciliter les déplacements des habitants de l'aire grenobloise va permettre de mieux répondre à leurs attentes. C'était une belle ambition, elle se concrétise enfin ! »

Sylvain LAVAL, président du Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (Smmag), maire de Saint-Martin-le-Vinoux

Ils ont testé les aides ZFE

Afin d'accompagner les habitants dont le véhicule est concerné par la Zone à faibles émissions, la Métropole et le Smmag ont mis en place un dispositif de conseil et d'aides financières. En un an, près de 600 particuliers en ont bénéficié. Témoignages.



© Clara Coubaud / Grenoble Alpes Métropole

MANUEL À SAINT-ÉGRÈVE

« J'ai une vieille voiture, âgée de 28 ans. Avant, j'allais en ville à vélo mais depuis l'apparition des trottinettes électriques, je n'y vais plus car à tout moment, on risque l'accident ! » Manuel a donc pris rendez-vous en début d'année à l'Agence de Mobilité, boulevard Vallier à Grenoble, et bénéficie du parcours 1 (prise en charge d'un abonnement MTag pendant un an) : « Jusqu'à présent, les transports en commun étaient hors de prix pour moi. Je suis retraité, avec une petite pension. Alors, je trouve ça bien... »

FLORENT À MEYLAN

Florent possède une voiture datant de 1989. Hors Crit'Air, donc. « Elle roule encore bien, et je dispose d'une dérogation (accordée aux véhicules de collection, nldr) de trois ans pour l'utiliser. Bon, je sais que je vais devoir m'en séparer. Je trouve cela un peu brutal, mais je suis conscient qu'il faut faire des efforts pour la planète. » Florent est engagé dans le parcours 1 : « On m'a remis une carte de crédit d'un montant de 1000 euros à utiliser dans les transports en commun. J'ai pris trois abonnements pour la famille et maintenant, tout le monde prend le bus. »

NICOLAS À GRENOBLE

Nicolas est propriétaire d'une voiture datant de 2001, Crit'Air 4, et est entré dans le parcours 3 : « En échange de l'abandon de mon véhicule, je bénéficie d'une carte de crédit prépayée de 1 000 euros par an, que je peux utiliser pour prendre les bus, les TER – ce qui me permettra d'aller voir mes amis à Lyon. Je l'utilise aussi, occasionnellement, pour les vélos et trottinettes en libre-service Dott ou les véhicules d'auto-partage Citiz pour partir en vacances. Au total, sur trois ans, cela fait une aide de 3 000 euros, sachant que j'avais acheté ma voiture 2 300 euros. C'est intéressant ! »

HÉLÈNE À VIF

« Je suis tombée sur le dispositif quand mon ancienne voiture a connu des problèmes mécaniques. C'était une Crit'Air 3, diesel. Je cherchais à m'en débarrasser et finalement, j'ai trouvé ces aides. Depuis, j'ai mis ma voiture à la casse. » Hélène est engagée dans le parcours 3 et bénéficie d'une carte de 1 000 euros par an, qu'elle peut utiliser dans les transports en commun. « Mon fils, qui ira au collège à la rentrée prochaine, pourra s'en servir. » Mais ce qu'Hélène attend « avec impatience », c'est que « la TAG transforme la ligne 26 en Chronobus C9, à partir de septembre. Comme ça, je pourrai prendre le bus pour aller travailler à Grenoble ». (lire p.7) •

LA ZFE EN DEUX MOTS

Depuis 2023, une Zone à faibles émissions (ZFE) est en vigueur dans la métropole pour les voitures et les deux-roues. Elle s'applique dans 13 communes, de 7 h à 19 h et du lundi au vendredi. Depuis janvier, les véhicules classés Crit'Air 4, 5 et sans Crit'Air ne peuvent plus circuler dans la ZFE. Les Crit'Air 3 seront concernés à compter du 1^{er} janvier 2025.

Plus d'infos sur la ZFE et les aides sur zfe.grenoblealpesmetropole.fr



TRAJETS PARTAGÉS

À l'heure du covoit'

Comme des milliers de salariés, Elise et Marine utilisent régulièrement le covoiturage pour se rendre au travail. Nous sommes montés à bord avec elles.



© Alain Douce / Grenoble Alpes Métropole

Il est un peu moins de 8 heures quand Élise descend du tram, devant l'hôtel de ville de Grenoble. La jeune femme, qui travaille à Bernin, rejoint en quelques pas l'arrêt de covoiturage. Un coup d'œil sur son téléphone, et en quelques clics, elle sait où se trouve "sa" conductrice. Ce jour-là, c'est Marine, une de ses collègues qui se trouve au volant. Le temps d'un sourire, d'un « bonjour » et d'un « tu vas bien ? » et les voilà parties au travail. Élise utilise le service M covoit' Lignes+ depuis janvier 2023. « Cela m'arrive aussi de prendre le bus mais souvent, il faut attendre... Parfois, il est plein et je dois rester debout. » Avec le covoiturage, rien de tout cela, dit-elle : « Je pars et j'arrive toujours à l'heure et en plus, c'est convivial : on papote, c'est sympa. » Fin juin, Élise avait déjà réalisé 265 trajets, soit 2646 km. De son côté, Marine utilise le service M covoit' Lignes+ depuis août 2023. Elle y voit au moins deux avantages. Un, en tant que conductrice, le petit pécule : 50 centimes par trajet plus 2 euros par passager. Soit plus de 140 euros en un an de covoiturage. Deux, en tant que passagère, la réactivité du service : « Il m'est arrivé une fois de n'avoir ni bus ni covoit'. Au bout de 15-20 minutes, ils (le

◆
« Je pars et j'arrive toujours à l'heure et en plus, c'est convivial ! »

service M covoit' Lignes+) m'ont appelée pour m'envoyer un taxi. » Dernier avantage : la sécurité. « On roule avec des collègues ou des gens qui travaillent à côté de notre entreprise : il y a donc un climat de confiance », souffle Élise. Il est un peu moins de 8 h 30 : les deux collègues sont aux portes de leur entreprise. Leur trajet s'est déroulé sans encombre. Un covoit' habituel. •

EN CHIFFRES

1000

covoitureurs actifs sur M covoit' Lignes+

19

lignes entre la métropole, le Grésivaudan, le voironnais et le Vercors

COVOITURER DANS L'AIRE GRENOBLOISE

Le Smmag et ses partenaires ont mis en place plusieurs dispositifs de covoiturage.

M covoit' Pouce

Ce service proche du stop est composé de points d'arrêts installés au bord des routes avec parfois, des panneaux lumineux avec des boutons-poussoirs permettant de sélectionner une destination.

M covoit' Lignes+

M covoit' Lignes+ ressemble à un réseau de transports en commun, avec des lignes et des arrêts. Conducteur, vous proposez vos trajets et vous prenez des passagers aux arrêts que vous croisez. Passager, il suffit de vous rendre à l'un des arrêts et de signaler votre présence dans l'application.

M covoit' RDV

M covoit' RDV est un service opéré par Karos sur les zones d'activités de l'agglomération : ZAC du Saut du Moine, Technisud, Les Éssarts, les sites du CHUGA, le domaine universitaire, Inovalée, les zones de Crolles/Bernin, Centr'Alp et le CHU de Voiron.

Infos sur lignesplus-m.fr



Chronovélo cartonne!

Plus d'un million de passages de vélos ont été enregistrés sur cinq compteurs du réseau cyclable métropolitain en 2023. Fort de ce succès, le réseau Chronovélo ne cesse de s'étendre. Le point sur les travaux et les projets.



© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole

En décembre 2016, le premier tronçon Chronovélo était inauguré entre l'Estacade et la MC2. Aujourd'hui ce sont plus de 34 kilomètres que l'on peut sillonner à vélo entre les lignes jaunes : que de chemin parcouru ! Si les quatre pistes Chronovélo qui quadrillent une partie de la métropole sont bien connues, certaines sont prolongées pour atteindre les territoires périurbains, et de nouveaux axes sont en déploiement.

Plusieurs tronçons font ainsi l'objet de travaux cette année et encore pour quelques mois : la portion Poisat-Eybens (Chronovélo 6) ; l'avenue Rhin-et-Danube à Grenoble (Chronovélo 5) ; et la partie Fontaine-Grenoble via le pont du Vercors (Chronovélo 1). Les travaux consistent à créer de nouveaux aménagements cyclables sécurisés ou améliorer les pistes existantes en sécurisant les carrefours, en plantant des arbres, et bien sûr en les estampillant Chronovélo. À terme, l'idée est d'atteindre 10 itinéraires, soit 141 kilomètres.

Au réseau Chronovélo jaune s'ajoute le "réseau bleu". Il s'agit de rénover et repeindre des pistes cyclables principales avec de larges lignes bleues, bien perceptibles des automobilistes. « La Métropole est toujours pionnière pour rendre visible et sécuriser son réseau cyclable. Le but est d'aiguiller les cyclistes via cette couleur bleue. Nous visons 20 kilomètres de réseau bleu d'ici la fin du mandat », explique le service en charge des infrastructures cyclables. La Belle Via (V63 sur la carte) se refait également une beauté : cette véloroute nationale de 369 kilomètres, qui relie Valence au lac du Bourget et au lac d'Annecy, est en cours de rénovation par la Métropole au niveau des quais de l'Isère.

LE VÉLO PARTOUT ET POUR TOUS

Pour soutenir et faciliter l'usage du vélo, et notamment à assistance électrique, la Métropole et le Smmag proposent des aides à l'achat (jusqu'à 1 500 €

selon le modèle) et la possibilité de tester les vélos électriques, ce qui devrait en convaincre plus d'un de se lancer sur de longues distances. Suite aux préconisations de la Convention Citoyenne pour le Climat, pour encourager la pratique des jeunes, la Métropole s'est également engagée à créer des lieux sécurisés pour l'apprentissage du vélo : les "véloparcs".

EN CHIFFRES

1382

Le nombre d'aides à l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion accordées depuis octobre 2023. Renseignez-vous sur grenoblealpesmetropole.fr/aideachatvelo

30 000

Environ 15 000 arceaux, soit 30 000 places vélos, sont installés dans les rues de la métropole. S'il en manque près de chez vous ou près d'un lieu que vous fréquentez, vous pouvez en faire la demande sur grenoblealpesmetropole.fr/garmonvelo

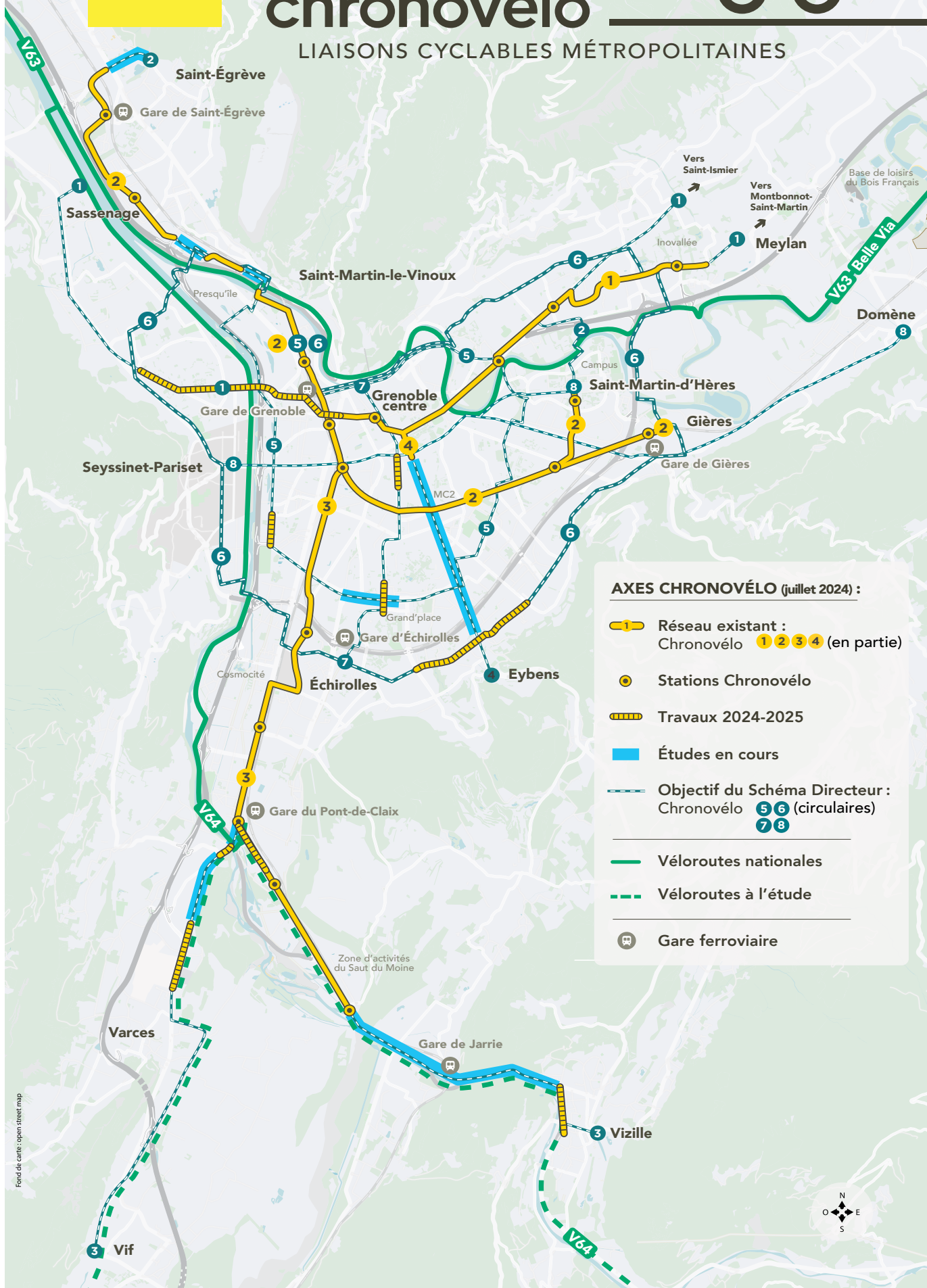
95% D'USAGERS SATISFAITS

Une grande enquête en ligne a été réalisée au printemps 2022 par la Métropole et l'Agence d'urbanisme, afin de recueillir l'avis des habitants sur ce grand projet de réseau Chronovélo, cinq ans après son lancement. Cette évaluation révèle l'effet des Chronovélo sur la pratique cyclable : pour 70% des nouveaux cyclistes (qui pratiquaient le vélo depuis moins d'un an), le déploiement de ce réseau sécurisé a contribué à ce qu'ils se mettent au vélo. L'enquête confirme le succès de ces aménagements – 95 % des usagers sont satisfaits – et soulève que certains tronçons sont à mieux sécuriser.

chronovélo



LIAISONS CYCLABLES MÉTROPOLITAINES



AXES CHRONOVÉLO (juillet 2024) :

- Réseau existant : Chronovélo 1 2 3 4 (en partie)
- Stations Chronovélo
- Travaux 2024-2025
- Études en cours
- Objectif du Schéma Directeur : Chronovélo 5 6 (circulaires) 7 8
- Véloroutes nationales
- Véloroutes à l'étude
- Gare ferroviaire

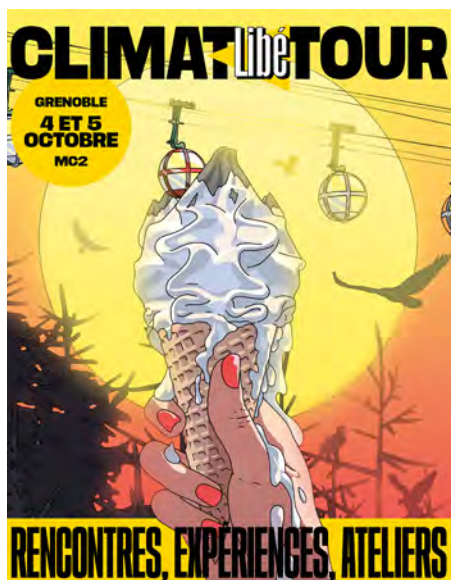
Fond de carte: open street map



ÉVÉNEMENT

La Métropole accueille une étape du Climat Libé Tour

Le quotidien *Libération* et Grenoble Alpes Métropole vous donnent rendez-vous les 4 et 5 octobre à la MC2 de Grenoble pour parler climat et solutions avec des experts. Valérie Masson-Delmotte et François Gemenne, membres du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), feront notamment profiter le public de leurs connaissances et leurs analyses. Spécialiste des arbres, Thomas Brail, qui s'est notamment battu contre le médiatique projet d'autoroute dans le Tarn, viendra parler de l'organisation qu'il a fondée, le Groupe national de surveillance des arbres. On verra aussi à Grenoble, entre autres, l'agroclimatologue Serge Zaka, le metteur en scène Adama Diop, ou encore la championne olympique de biathlon Marie Dorin-Habert



qui s'intéresse aux effets du réchauffement climatique sur les sports d'hiver.

Adaptation des villes aux canicules, invention de nouveaux modèles économiques, protection des plus vulnérables, futur des déplacements et des loisirs... Le Climat Libé Tour propose à tous les habitants de la métropole de Grenoble de se retrouver autour de débats, rencontres et ateliers, deux jours durant, pour nous préparer collectivement à ces défis et faire le tour des solutions qui s'offrent à nous. •



Programme complet sur climat-libe-tour.liberation.fr

RENDEZ-VOUS

Presse Citron revient avec huit conférences inspirantes

Huit personnalités ont répondu à l'invitation de Grenoble Alpes Métropole pour la deuxième édition de Presse Citron. Ce cycle de conférences gratuites et ouvertes à tous avait réuni 1200 personnes en 2022-2023. Il vise à faire vivre le débat sur notre territoire, et surtout apporter des solutions pour réussir les transitions écologique et sociale.

- Lauren Malka, autrice, sur la relation des femmes à l'alimentation aujourd'hui et au cours de l'histoire ;
- Serge Zaka, chasseur d'orages et agroclimatologue, sur l'adaptation de l'agriculture au réchauffement climatique ;
- Raphael Llorca, sur la façon dont le narratif des grandes marques prend le pas sur celui de la politique ;
- Maud Sarda, fondatrice de Label Emmaüs, décrit comme le premier site d'e-commerce militant ;

- Najat Vallaud-Belkacem, ancienne ministre, conseillère régionale et présidente de Terre d'Asile ;
- Lauren Boudard, cofondatrice du média *Climax*, qui parle d'écologie autrement ;
- Manon Loisel sur la démocratie participative et les fausses promesses qu'elle peut comporter ;
- Magali Reghezza Zitt, géographe spécialiste des risques naturels et membre du Haut conseil pour le climat.

Chaque conférence est enregistrée et disponible à l'écoute en podcast sur la plateforme Ausha.com (chercher "Grenoble Alpes Métropole"). Rendez-vous à partir du 3 octobre pour continuer les échanges ! •

Programme détaillé sur grenoblealpesmetropole.fr/pressecitron



Najat Vallaud-Belkacem donnera une conférence le jeudi 13 février 2025.

CULTURE

Saison 2024/2025 : ce qui vous attend sur scène

Théâtre, musique, danse, cirque, magie... Retrouvez ici un avant-goût de la programmation des équipements culturels métropolitains : la MC2, l'Hexagone, le CCNG et Cosmocité.

À la MC2 : Space opérette, le Funambule, Cartoon...

La Compagnie des 26 000 couverts ouvre la saison de la MC2 le 24 septembre avec *Chamonix*, la « première space opérette de science-fiction eco-friendly de l'histoire du spectacle vivant ». La Maison de la culture accueillera ensuite *Le Funambule* mis en scène par Philippe Torreton (8-17 octobre), *Le Rendez-vous* avec Camille Cottin (25 janvier) ou encore *Cartoon* de la Cie Louise (27-29 novembre). Côté danse, la MC2 propose notamment *Outsider* de Rachid Ouramdane (9-11 octobre) et *Cher Cinéma* de Jean-Claude Gallotta (3-6 juin). Enfin, côté musique, Jeanne Added ouvrira le bal (2 octobre), suivie de Brad Meldhau (18 février) et Thomas de Pourquery (10 avril).



Programmation complète
sur mc2grenoble.fr



Cartoon © Christophe Raynaud de Laage

L'info en +

Avec le soutien de la Métropole, la MC2 va s'équiper entièrement de LED afin de réduire sa consommation électrique. Par ailleurs, la tribune de la salle René-Rizzardo a été remplacée pour retrouver notamment l'usage "concert debout".

À l'Hexagone : Outrenoir, Swann Périssé, Experimenta...

L'Hexagone, à Meylan, lance sa saison les 13 et 14 septembre à la Caserne de Bonne avec *Fantôme*, du collectif Le Méandre. L'établissement proposera ensuite une cinquantaine de spectacles comme *Nos corps empoisonnés* de Marine Bachelot Nguyen (15 octobre), *Outrenoir*, création du chorégraphe grenoblois François Veyrunes (12 novembre) ou encore la stand-uppeuse Swann Périssé (12 et 13 décembre). L'Hexagone n'oublie pas les enfants en leur proposant notamment *Aux Commencements* (du 12 au 15 février). La saison 2024/2025 sera enfin marquée par la biennale Experimenta du 1^{er} février au 1^{er} mars 2025 (programme complet en novembre).



Outrenoir © Guy Delahaye

Infos sur
theatre-hexagone.eu



Au CCNG : Impact Festival et Fugaces

Les 27 et 28 septembre, le Centre Chorégraphique National de Grenoble propose l'Impact Festival, 24h d'art chorégraphique à Grenoble. Les 11 et 12 mars, Aina Alegre, codirigeante du CCNG avec Yannick Hugron, présentera *Fugaces*, sa nouvelle création, à la MC2. Aina Alegre y poursuit son exploration de la relation entre musique et danse, convoquant l'énergie de la chanteuse et danseuse de flamenco Carmen Amaya.

Infos sur
ccn-grenoble.com



À Cosmocité : Petits monts et merveilles

Du 14 septembre au 30 août 2025, Cosmocité organise l'exposition *Petits monts et merveilles* pour découvrir les secrets de la montagne et de ses habitants à travers des expériences ludiques et interactives. Parallèlement, Cosmocité continue de proposer jusqu'en 2025 l'exposition *De la Terre à l'univers*, des films (*Nous sommes des étoiles*, *Sous le ciel du Chili...*) ou encore des expériences immersives (*Astéroïdes*, *Abysse...*).

Infos sur
cosmocite.fr



L'air deux fois moins pollué



Pierre Jayet © Grenoble Alpes Métropole

Depuis 15 ans, la pollution atmosphérique a diminué de près de 50 % dans l'agglomération grenobloise : un résultat encourageant que la Métropole compte bien accentuer encore grâce à plusieurs dispositifs.

La pollution est avant tout un problème de santé publique », rappelle l'unité métropolitaine dédiée à la qualité de l'air. « Elle impacte la santé cardiovasculaire, la santé respiratoire, augmente les risques de certains cancers, et tout le monde est concerné. »

Sur notre territoire, les deux grands polluants sont le dioxyde d'azote – très majoritairement lié au trafic routier – et les particules fines – liées principalement au chauffage au bois non performant. Et les chiffres parlent d'eux-mêmes : 135 décès chaque année sont attribués au dioxyde d'azote, et 293 aux particules fines, dans le seul périmètre de la métropole (chiffres Santé publique France).

Sur le territoire, sept stations de mesures, gérées par Atmo Auvergne Rhône Alpes (Atmo AuRA), permettent d'évaluer les concentrations de polluants dans l'air et suivre leurs évolutions : « En 15 ans, les concentrations de particules fines et de dioxyde d'azote ont diminué de près de 50 % », témoigne Gladys Mary, de l'Atmo AuRA. Ce résultat encourageant n'est cependant pas suffisant, soulignent les services de la Métropole : « Aujourd'hui, nous sommes passés en dessous du seuil réglementaire fixé par le Parlement européen en 2008, mais la

recommandation de l'Organisation mondiale de la santé est encore quatre fois plus basse ! » Récemment, le Parlement européen a d'ailleurs durci les objectifs réglementaires des seuils de pollution en les divisant par deux (voir graphique). Cette nouvelle valeur, toujours au-dessus des préconisations de l'OMS, devrait s'appliquer à l'horizon 2030.

DES SOLUTIONS QUI PORTENT LEURS FRUITS

Le positif, c'est qu'en matière de pollution de l'air, les actions menées ont un vrai impact ! « Dans l'industrie, l'interdiction du fioul et les changements de procédés (dans les choix de solvant par exemple) depuis 30 ans, ont permis de diminuer fortement les pollutions de ce secteur », explique Atmo AuRA. La Métropole agit à travers son Plan climat air énergie, en partenariat avec les communes, les entreprises et les associations. Par exemple, pour réduire les émissions liées au chauffage au bois non performant, elle a mis en place la Prime Air Bois. Jusqu'à 2 000 euros d'aide (cumulables avec les aides de l'État) sont ainsi attribués aux habitants pour renouveler leur appareil ancien. « C'est le principal levier de réduc-

tion de la pollution aux particules fines de notre territoire », précise l'unité métropolitaine dédiée à la qualité de l'air, qui diffuse également les bonnes pratiques comme l'allumage par le haut, le choix du bois ou l'entretien de l'appareil.

En ce qui concerne les polluants liés au trafic routier, la Métropole a mis progressivement en place deux Zones à faibles émissions (ZFE) : l'une pour les véhicules utilitaires et les poids lourds, la seconde pour les voitures et les deux-roues à moteur. En parallèle des restrictions de circulation de certains véhicules polluants, de nombreuses solutions de mobilités douces sont accessibles !

Train, transports en commun, locations de vélo Mvélo+, vélos et trottinettes électriques en libre-service, covoiturage, ou encore autopartage : la Métropole et le Smmag accompagnent les habitants concernés avec des conseils individualisés gratuits et des aides financières parmi les plus importantes de France. Des aides sont également prévues pour le renouvellement du véhicule ou pour l'achat d'un vélo.

Enfin, l'information et la sensibilisation des métropolitains sont essentielles. Chacun peut se renseigner sur la qualité de l'air sur le site d'Atmo AuRA, ou en observant la couleur du pylône de la Bastille à la nuit tombée, qui indique la qualité de l'air du lendemain. Pour ceux qui veulent connaître en direct la qualité de leur environnement intérieur et extérieur, l'Atmo AuRA prête gratuitement des micro-capteurs de particules fines. •

À la Station du futur, les scientifiques traquent les particules fines

Chercheuse à l'Institut des géosciences de l'environnement, Gaëlle Uzu étudie, avec d'autres scientifiques de la chaire Predict'Air (soutenue par la Métropole), les particules dans l'air et leur impact sanitaire : le potentiel oxydant.

➤ Qu'est-ce que le potentiel oxydant ?

Gaëlle Uzu : C'est un nouvel indicateur qui mesure le degré de nocivité des particules fines. Nos poumons sont capables de fabriquer en continu des antioxydants pour bloquer les particules fines mais parfois, le volume et la toxicité de ces particules sont tels qu'ils sont en déficits. On parle alors de stress oxydatif pulmonaire.

➤ Et c'est dangereux...

G.U. : Les particules (PM10 et PM2.5) peuvent provoquer des inflammations du système respiratoire et des dommages à l'appareil cardiovasculaire, ce qui peut entraîner diverses pathologies comme l'asthme, la rhinite ou la pharyngite.

➤ D'où viennent ces particules ?

G.U. : Dans la région grenobloise, on compte une dizaine de sources d'émissions

de particules. On peut citer le trafic routier, le chauffage au bois, les masses d'air régionales qui se déplacent, mais aussi la végétation et les poussières au sol. L'objectif de nos recherches est notamment de mieux comprendre leur provenance en temps réel. Car quand on connaît les origines d'une pollution, il est plus facile d'agir, surtout si celle-ci est produite localement.

➤ Comment allez-vous mesurer ce potentiel oxydant ?

G.U. : Notre équipe de l'IGE a inventé et breveté un appareil qui permettra de mesurer, quasiment en temps réel et à l'échelle de l'agglomération, le potentiel oxydant des particules présentes dans l'air. Nous avons installé ce prototype à la station de surveillance de la qualité de l'air des frênes sur le toit de l'école maternelle de la Villeneuve à Grenoble. Cette installation, unique en France et baptisée Station du futur, devrait être opérationnelle d'ici 2026.

Pour connaître la qualité de l'air dans votre commune : grenoblealpesmetropole.fr/qualitedelair

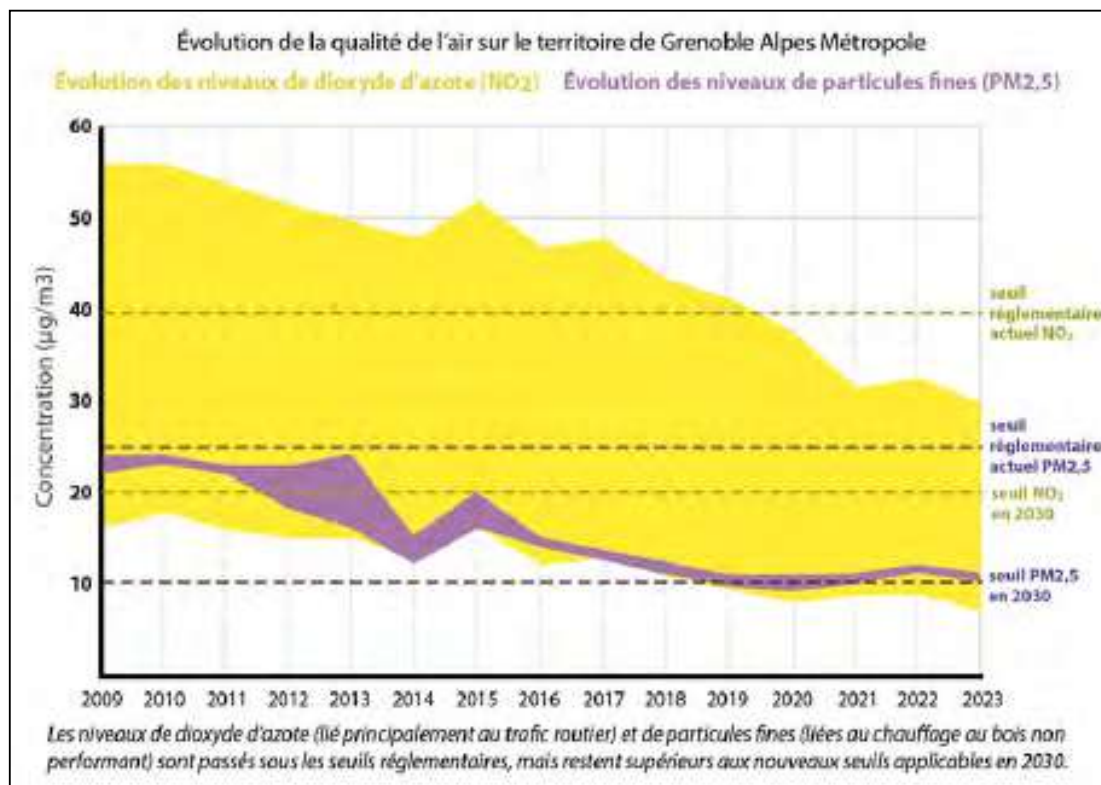


Le saviez-vous ?

À partir du 1^{er} octobre 2024, il sera interdit d'utiliser les cheminées à foyer ouvert sur le territoire de la Métropole. Cette mesure décidée par la préfecture dans le cadre du Plan de protection de l'atmosphère réduira drastiquement la concentration de particules fines dans l'air.

Les assises de la qualité de l'air à Grenoble

La Métropole accueillera les Assises nationales de la qualité de l'air les 15 et 16 octobre. Cet événement réunit les élus, agents territoriaux et les administrations de toute la France pour se former et échanger sur les innovations en matière de qualité de l'air. Mercredi 16 octobre à 18h30, une conférence gratuite est ouverte au public au siège de la Métropole (1, place André-Malraux à Grenoble), avec Gaëlle Uzu, Gladys Mary pour Atmo AuRA, Gilles Barone-Rochette, cardiologue au CHU Grenoble-Alpes et Cécile Cenatiempo, conseillère métropolitaine déléguée à la qualité de l'air.



« L'air que nous respirons doit faire l'objet de toute notre attention au même titre que ce que nous buvons et mangeons. Les actions métropolitaines pour améliorer la qualité de l'air portent leurs fruits, il faut continuer. »

Cécile CENATIEMPO, conseillère métropolitaine déléguée à la qualité de l'air, conseillère municipale à Grenoble

HABITAT

Colocataires solidaires

Vous êtes senior ? Logez un jeune ! Vous êtes étudiant ? Rendez service à un senior ! L'habitat intergénérationnel est une solution d'entraide entre générations. Rencontre avec Suzanne et Marie-Suzanne, colocataires.

« *Il y a beaucoup de joie chez toi, j'adore, tu chantes dans la maison et ça met de la vie !* » Suzanne, ancienne ingénieure informatique de 71 ans, s'adresse à Marie-Suzanne, étudiante en droit de 28 ans. « *Dès le début, j'ai senti une affinité !* » Cette cohabitation pas comme les autres a débuté il y a trois ans, grâce à DiGi. L'association, en partie financée par la Métropole, propose des solutions d'habitat intergénérationnel basé sur un échange de bons procédés : une chambre pour le jeune avec une faible participation financière, en contrepartie d'une présence et de petites aides du quotidien, comme fermer les volets le soir ou faire quelques courses, définies lors de la signature du contrat. « *Nous nous adressons aux plus de 60 ans et aux moins de 30 ans* », explique Manon Bellet, directrice de DiGi. « *Aujourd'hui, l'accès au logement est compliqué pour les jeunes, et l'isolement des personnes âgées existe toujours. 95% des personnes âgées veulent vieillir chez elles, et DiGi est un outil pour pouvoir rester à domicile.* »

DES BINÔMES QUI MATCHENT

Pour créer des binômes prêts à cohabiter, l'association DiGi mène des entretiens et étudie les profils : « *Nous devons connaître le senior, ses attentes, ses affinités, mais également le temps de présence qu'il demande : certains n'en auront pas du tout besoin, d'autres ressentent de la solitude et aimeraient pouvoir discuter à l'heure du dîner.* » L'association a par exemple pu réunir une dame et un jeune partageant une langue maternelle commune, l'espagnol ; ou encore une senior qui avait un piano et une étudiante qui adore en jouer. « *Avec le temps, il y a souvent une transmission des passions, du savoir-être et du savoir-faire. Ce sont de belles histoires. Je suis à chaque fois épatée par les liens qui se créent, au-delà de ce que l'on leur demande !* », affirme Manon Bellet. Suzanne et Marie-Suzanne ont pour principal point commun un esprit de partage et de solidarité. « *Suzanne m'apporte un entourage* », témoigne l'étudiante, arrivée



© Pascale Cholette / Grenoble Alpes Métropole

◆
« *C'est rassurant pour moi et pour ma famille de savoir que je ne suis pas toute seule ici.* »

en France en 2021 pour ses études. « *J'ai rencontré ses amis, qui sont aussi des personnes formidables. C'est rassurant pour moi et aussi pour ma famille, de savoir que je ne suis pas toute seule ici.* » Pour maintenir de bonnes cohabitations, l'association DiGi assure le

rôle de médiateur : « *Il y a un suivi chaque mois pour vérifier que tout se passe bien, et que l'état de santé du senior ne se dégrade pas. S'il se dégrade, il doit être pris en charge afin que ça ne soit jamais un poids pour le jeune* », précise la directrice qui soutient ce dispositif de solidarité réciproque : « *Parfois on nous dit : "C'est génial, je ferai ça quand je serai vieux !", mais on ne se voit pas vieillir... alors si vous ne le faites pas pour vous, faites-le pour un jeune.* » •

Plus d'informations
sur digi38.org



EN CHIFFRES

32 500

hectares de forêt sur le territoire de la Métropole

60%

appartiennent à des propriétaires privés

2 700

emplois locaux et 600 entreprises travaillent dans la filière bois et forêts

500

espèces animales terrestres vivent dans ces forêts

PATRIMOINE NATUREL

Précieuses forêts

Avec 32 500 hectares de forêts répartis dans ses 49 communes, notre métropole est la plus forestière de France. Cette forêt assure des fonctions essentielles à l'homme et au territoire. En octobre, l'événement Les Forestivités invite le grand public à les découvrir.

Près de 60 % du territoire métropolitain est recouvert de forêts. « *C'est quasiment le double de la moyenne nationale* », indique Mathieu Rivero, chargé de mission Forêt et filière bois à la Métropole de Grenoble. « *Il suffit de lever les yeux pour s'en apercevoir, la forêt est omniprésente.* » Dans les massifs forestiers historiques du Vercors et de Chartreuse, les contreforts de Belledonne mais aussi sur les coteaux et en plaine. Cette forêt est majoritairement composée de feuillus (chênes, châtaigniers, hêtres, tilleuls, érables...) et, en moindre quantité, de résineux (sapins, épicéas...).

PREMIER Puits DE CARBONE

Depuis toujours, elle rend de nombreux services : source de bien-être et de loisirs pour les habitants, ressource économique de première importance via la production de bois, réservoir de biodiversité, élément de protection contre les chutes de blocs, pourvoyeuse d'oxygène... En

séquestrant chaque année 128 000 tonnes de CO₂ – soit 7 % des émissions totales du territoire – elle fait office de premier puits de carbone. Un atout face au changement climatique qu'elle subit parallèlement de plein fouet avec des sécheresses de plus en plus intenses et récurrentes. Celles-ci menacent certaines essences, l'épicéa tout particulièrement, et accentuent les risques d'incendie. C'est pourquoi il est essentiel d'en prendre soin collectivement. La Métropole grenobloise a ainsi adopté en septembre 2023, en lien avec tous les acteurs du monde forestier, une nouvelle stratégie forestière et de développement des filières bois. Parmi les enjeux : adapter la forêt au changement climatique, privilégier une gestion durable, mieux la connaître... Organisé par l'association des communes forestières (Cofor) de l'Isère et Fibois (interprofession de la forêt et de la filière bois) et soutenues par de nombreux partenaires dont la Métropole, l'événement Les Forestivités s'inscrit dans cette logique. •

Rendez-vous aux Forestivités

Vous laisserez-vous tenter par une balade commentée en forêt, une visite de scierie ou une plantation d'arbres ? Pendant deux semaines, le festival Les Forestivités propose une cinquantaine d'animations gratuites en Isère pour mieux connaître les forêts et ceux qui y travaillent. L'événement sera lancé au parc de la Poya à Fontaine dimanche 20 octobre de 11 h à 18 h lors d'une journée festive. Au programme : grimpe dans les arbres, course d'orientation pour les enfants, démonstration d'engins forestiers, spectacle participatif autour d'une charpente...

programme détaillé sur forestivites.fr



EN BREF

© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole



OBJECTIF ZÉRO CHÔMEUR L'entreprise Soleeo s'agrandit

L'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée continue, réaffirmant l'engagement de la Métropole pour l'accès à un emploi pour tous. Ainsi, l'entreprise Solidarité pour l'Emploi à Échirolles ouest (Ulisse Soleeo) a inauguré de nouveaux locaux adaptés à la croissance de ses activités. Ces locaux ont été achetés et réhabilités par Grenoble Alpes Métropole pour un montant de 725 000 €. Créée en 2021, Ulisse Soleeo a pour objectif d'aider les chômeurs de longue durée à être embauchés sur des emplois utiles au territoire comme le service aux habitants, le réemploi, la blanchisserie ou encore la réparation de cycles. Depuis, plus de 110 "volontaires pour l'emploi" ont déjà rejoint l'expérimentation.

TECHNOLOGIES

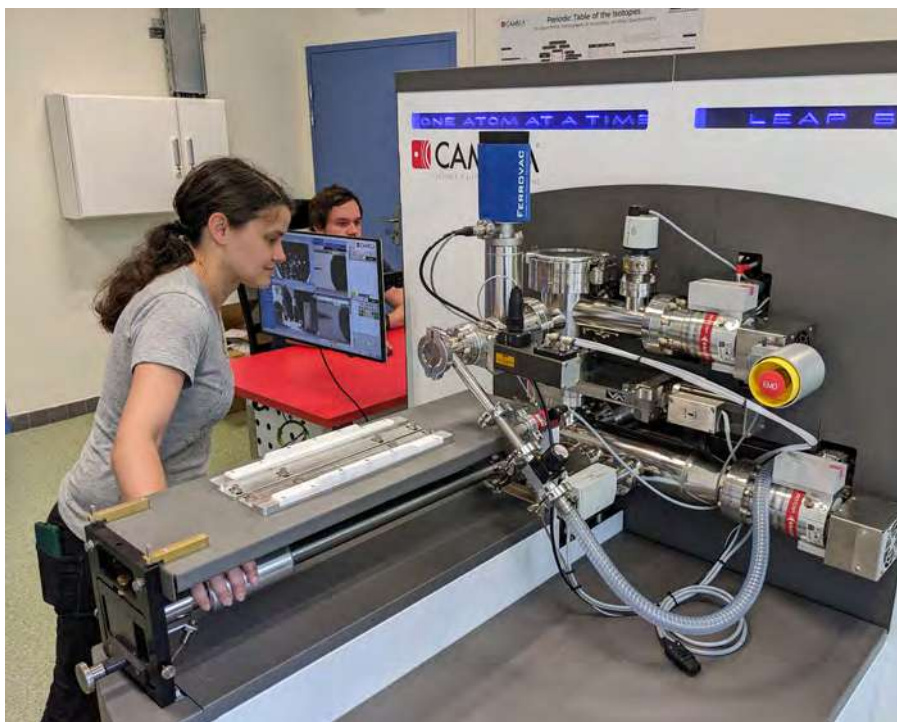
Encore plus de place pour l'innovation chez Minatec

Minatec, le campus d'innovation situé sur la Presqu'île de Grenoble, s'est agrandi avec la construction d'un troisième bâtiment dédié à la haute technologie, soutenue financièrement par la Métropole. Avec ce bâtiment (le BHT-3), Minatec occupe 20 000 m² dédiés à la croissance des start-up à haute intensité technologique et au développement des innovations. Le Campus accueille désormais 3 000 chercheurs, 1 200 étudiants et 600 industriels et spécialistes du transfert technologique. L'approche environnementale a été au cœur de du programme de construction et l'architecture du projet s'adapte à son contexte urbain pour offrir, grâce à de larges ouvertures sur l'extérieur, une excellente qualité de vie au travail.

RECHERCHE

Analyser pour mieux recycler

Améliorer les méthodes de recyclage grâce à un microscope haute résolution, c'est possible ! Les chercheurs de l'université Grenoble Alpes se dotent d'un équipement de pointe unique en France. Explications.



© SIMAP

L'établissement public d'enseignement supérieur et de recherche Grenoble INP – UGA (Institut d'ingénierie et de management de l'université Grenoble Alpes) inaugure sa sonde atomique tomographique. Derrière ce terme scientifique, une machine impressionnante accomplit ce que de rares techniques au monde permettent de faire : elle analyse les matériaux réputés les plus difficiles, depuis les alliages métalliques jusqu'aux matériaux non conducteurs (roches, céramiques, semi-conducteurs, nitrures, oxydes...) avec une résolution ultra-fine, à l'échelle nanométrique. Et cette analyse permet entre autres d'améliorer les méthodes de recyclage !

COMMENT ÇA MARCHE ?

Lors des processus de recyclage, certains matériaux finissent par se mélanger et for-

ment des impuretés, ce qui les rend moins performants. Grâce à la nouvelle sonde atomique, les chercheurs pourront identifier le plus finement possible la nature des « empoisonnements », et en évaluer les limites acceptables pour qu'il n'y ait pas d'impact sur les performances.

À terme, cela permettra d'agir sur les méthodes de recyclage et sur la réutilisation de ces matériaux en toute sécurité. Ce procédé peut également être mis à profit pour voir comment évolue un matériau pendant sa fabrication et son utilisation, afin de maîtriser sa durabilité. L'acquisition de cette sonde atomique représentant un montant total de 4,2 millions d'euros a été financée grâce au soutien de l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du CNRS et de la Métropole à hauteur de 350 000 €.

Un des écosystèmes les plus innovants d'Europe

Selon la dernière étude de l'Observatoire des start-up de Grenoble Alpes, le territoire grenoblois s'avère toujours propice aux entreprises innovantes.

▪ 405 start-up actives

Début 2024, plus de 400 entreprises innovantes sont toujours actives dans la région grenobloise. Depuis le début des années 2000, plus de 750 start-up ont été fondées - tandis que 230 ont cessé leur activité. « En France, on compte près de 300 créations de start-up deeptech par an », précise Florent Genoux, délégué innovation de la BPI (Banque publique d'investissement). « Or, 10 % d'entre elles se font dans la région grenobloise. C'est énorme : le territoire se situe, sur ce plan, au même niveau que la capitale. »

▪ 7 880 emplois

Début 2024, 7 880 emplois ont été recensés au sein des start-up de la région : 70 d'entre elles ont dépassé les 30 emplois et 16 d'entre elles emploient plus de 100 personnes.

▪ 40% des start-up sont issues de la recherche

40% des start-up du territoire sont issues d'un des grands laboratoires de recherche public : CEA, CNRS, UGA, Inria, Inserm... Ce qui explique un autre chiffre : 27% des start-up sont des deeptech, c'est-à-dire des entreprises portées sur des innovations technologiques très novatrices. « La présence d'une des plus grandes universités de France, celle du CEA et celle d'outils scientifiques importants, comme le Synchrotron, qui ne se trouvent qu'ici favorisent l'émergence de ce type d'entreprises », confirme Florent Genoux.

▪ 4 grands domaines d'activités

La région grenobloise fait émerger des start-up tournées majoritairement vers quatre grands domaines : l'industrie (semi-conducteurs, microLEDs, capteurs...), la santé et en particulier la medtech, l'énergie, l'hydrogène et l'environnement (qualité de l'air, gestion des déchets...). « Ce qui est intéressant, c'est la convergence entre ces secteurs historiques dans la région grenobloise et les priorités nationales », reprend Florent Genoux. « La microélectronique, la santé, l'énergie et l'environnement sont devenues des priorités pour tous les gouvernements, et il se trouve



Verkor, qui conçoit des batteries nouvelle génération, est la start-up qui a réalisé la plus grosse levée de fonds en 2023 sur notre territoire.

que Grenoble se trouve en pointe dans tous ces domaines. Voilà pourquoi l'écosystème est en pleine dynamique. »

▪ 2 milliards d'euros levés en trois ans

En 2021, les start-up de la région ont levé 535 millions d'euros, en 2022, 523 millions d'euros et en 2023, 1,126 milliard d'euros. La région grenobloise est la quatrième ville d'Europe, et deuxième de France, juste derrière Paris, pour le financement des entreprises innovantes. « Là aussi, c'est une prouesse. En France, les levées de fonds pour les start-up ont diminué de moitié en 2023. Elles ont chuté partout, sauf ici où elles sont demeurées au même niveau. » Parmi les sociétés qui ont levé le plus de fonds : Verkor (batterie bas carbone), Waga Energy (production de bio-méthane), Aledia (technologies de microLED) ou encore eCential Robotics (robotique médicale).

Plus d'infos sur
investingrenoblealpes.com



SOLIDARITÉS

Des moyens en plus pour les quartiers défavorisés

Dans la métropole grenobloise, dix quartiers, soit plus de 40 000 personnes, bénéficient de moyens financiers supplémentaires pour améliorer la vie quotidienne des habitants, grâce au contrat de ville. Décryptage.

Pauvreté, habitat dégradé, problèmes d'accès aux services publics ou aux soins, déscolarisation, délinquance... La réalité de certains quartiers pèse lourdement sur la qualité de vie des habitants. Menée par l'État et les collectivités territoriales – à l'instar de la Métropole grenobloise – la politique de la ville vise à réduire les inégalités entre les territoires et à améliorer la vie quotidienne des habitants de ces quartiers.

300 ACTIONS FINANCÉES EN MOYENNE CHAQUE ANNÉE

Pour cela, le contrat de ville, qui a été signé en mars dernier pour la période 2024-2030, définit quatre axes prioritaires à développer : l'égalité, le plein emploi, la cohésion sociale et la transition écologique, nouvel enjeu. Pour chaque quartier, il liste les problématiques rencontrées et détaille

la nature des actions à y mener, en lien avec les habitants, les associations et les acteurs économiques.

Concrètement, chaque année la Métropole grenobloise lance un appel à projets afin de recueillir les propositions d'actions s'inscrivant dans les objectifs du contrat de ville. Celles-ci émanent d'associations de quartiers, de structures nationales ou locales (CCAS, missions locales...), de clubs sportifs... Et les projets ne manquent pas ! Ateliers de théâtre, cafés participatifs, cours d'informatique, aide aux devoirs, soutien aux démarches administratives et à l'emploi, sorties culturelles, temps de sensibilisation à l'alimentation ou à la santé mentale... La liste est foisonnante et variée. Au total 2,8 millions d'euros de subventions (versées à parité par l'État et Grenoble Alpes Métropole) ont ainsi été réparties entre les porteurs de projet pour l'année 2024. •



« Avec ce nouveau contrat de ville, la Métropole réaffirme son engagement pour les quartiers les plus défavorisés de son territoire. Grâce à un travail collectif avec les habitants et les acteurs du territoire, la politique de la ville prend tout son sens et répond sur mesure à des objectifs adaptés aux réalités de chaque quartier. »

Laëtitia RABIH, conseillère métropolitaine déléguée aux solidarités et à la politique de la ville, adjointe au maire d'Échirolles



Un QPV, c'est quoi ?

Il s'agit d'un territoire où vit la population la plus fragile et la plus pauvre. Définis par décret, les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) doivent ainsi rassembler plus de 1 000 habitants, dont plus de la moitié doit se situer sous le seuil de pauvreté. La Métropole grenobloise en compte dix sur cinq communes : Grenoble, Échirolles, Le Pont-de-Claix, Saint-Martin-d'Hères et Fontaine.

DIX QUARTIERS, DIX EXEMPLES D'ACTIONS FINANCÉES PAR LE CONTRAT DE VILLE

1 Saint-Martin-d'Hères / Renaudie – Champberton – Henri Wallon

Des ateliers artistiques pour ouvrir les esprits

Ateliers d'écriture, mise en voix, enregistrement, montage vidéo... l'association Expression offre la possibilité aux jeunes habitants de s'essayer à différentes pratiques artistiques. Elle organise notamment ces ateliers en pied d'immeubles pour redonner vie aux espaces publics et propose régulièrement des sorties concerts.

2 Pont-de-Claix / Îles de mars – Olympiades

Convivialité et entraide féminine

De l'accrobranche aux sorties culturelles en passant par la randonnée ou divers ateliers (bricolage, couture, remise en selle...), l'association La Casa des Îles s'adapte aux envies et aux besoins des femmes du quartier pour favoriser leur bien-être et leur autonomie. Elle propose ces activités à moindre coût afin de permettre aux mères de familles de sortir de leur quotidien et d'accéder à de nouvelles activités.

3 Fontaine / Alpes – Cachin – Florales

Outils numériques : passer de spectateur à acteur

Jamais assez toujours trop est un média associatif qui met en avant les jeunes artistes locaux (musicien, photographe...) via les médias en ligne. L'association réalise notamment une émission diffusée sur Twitch avec les jeunes du quartier, qu'elle encadre et forme aux outils numériques. L'occasion de découvrir les métiers de l'audiovisuel et de développer sa confiance en étant acteur d'un projet.



Au restaurant associatif La Pirogue, dans la Maison des habitants Abbaye à Grenoble, les habitants peuvent savourer une cuisine locale à moindre coût.

© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

4 Grenoble / Villeneuve – Village Olympique

Des collégiens aux JO de Paris 2024

Début septembre, une trentaine d'élèves du collège Olympique ont pu assister à une épreuve de tennis-fauteuil lors des Jeux paralympiques de Paris dans le cadre du dispositif national "Ma classe aux Jeux". Une belle opportunité pour ces jeunes de découvrir les valeurs de l'olympisme et de s'ouvrir à d'autres publics et pratiques sportives.

5 Grenoble / Alma – Très Cloîtres – Chenoise

Favoriser l'accès aux droits et aux loisirs des retraités immigrés

Pays'âges est une association dédiée aux migrants âgés isolés. Elle leur propose une permanence administrative

quotidienne pour les accompagner dans leurs démarches et un café, lieu de rencontre convivial avec programme d'animations mensuelles : sorties neige, initiation à l'informatique, visite de musée, jardinage...

6 Grenoble / Mistral – Lys rouge – Camine

Développer le corps et l'esprit

Via son projet Pass'Port au féminin, le centre sportif Taekwondo Dauphiné Mistral donne l'opportunité à des jeunes filles de pratiquer un sport de manière régulière, mais aussi d'être accompagnées dans leur scolarité et d'accéder à des sorties culturelles. Des actions qui permettent de travailler l'estime de soi, le dépassement, la discrimination et la socialisation par le sport.

7 Grenoble / Teisseire – Abbaye – Jouhaux – Malherbe

Un restaurant solidaire et bien plus encore...

Au cœur du quartier de l'Abbaye, le café-restaurant La Pirogue propose une restauration locale et de qualité à des prix accessibles, dont un tarif solidaire pour les personnes âgées isolées. La Pirogue, c'est aussi un lieu de vie animé par et pour les habitants avec près de 170 animations proposées sur l'année (concerts, atelier d'écriture, chorale, cafés-débats citoyens, sorties culturelles...).

8 Échirolles / Village Sud

Pour une meilleure santé physique et mentale

Via des accompagnements individuels ou des temps collectifs avec les habitants, l'association Santé Communautaire en Chantier mène des actions de prévention et de sensibilisation aux relations intrafamiliales, à la sexualité, aux discriminations, à l'amélioration de l'estime de soi... au sein du centre de santé du Village 2.

9 Échirolles / La Luire – Viscose

Créer du lien grâce aux jeux circassiens

Des olympiades de cirque au cœur du quartier de la Luire : c'est l'évènement imaginé par l'école du cirque Aux Agrès du Vent en juin 2024. Au programme, des défis à réaliser et un spectacle gratuit. Implantée dans le quartier depuis 2018, l'association participe également à l'animation d'un grand carnaval et propose des ateliers pour s'essayer aux arts du cirque.

10 Échirolles / Éssarts – Surieux

Accompagner les jeunes vers l'emploi

Aller à la rencontre des jeunes en décrochage scolaire dans les quartiers, retisser du lien et instaurer une relation de confiance afin qu'ils réintègrent un parcours d'insertion sociale et professionnelle : c'est l'objectif des actions "aller vers" menées par la Mission locale Sud Isère et ses partenaires. Un travail de proximité qui a permis d'accompagner 130 jeunes en un an à Échirolles et au Pont-de-Claix.

EN BREF



© V. Autruffe / Grenoble Alpes Métropole

VIZILLE

La rue Général-de-Gaulle aux piétons

Des travaux de rénovation du réseau d'eau potable sont en cours dans le centre de Vizille, rue Général-de-Gaulle. Fermée à la circulation automobile, cette rue commerçante sera définitivement piétonne à l'issue des travaux. Une transformation du cœur de ville qui entre dans le projet global de revitalisation de cette commune riche en atouts touristiques.

Plus d'infos sur grenoblealpesmetropole.fr/vizille

MIRIBEL-LANCHÂTRE

La RD242 rouverte après les éboulements

Un important éboulement en novembre 2022, puis des chutes de blocs de pierre l'année suivante : la RD242, qui relie Miribel-Lanchâtre à Château-Bernard dans le Trièves, est restée longtemps fermée à la circulation. Après le dégagement de la voie et des travaux complexes de sécurisation, menés par la Métropole pour un montant de 600 000 €, cette route a rouvert en juin.

LA TRONCHE

Les berges de l'Isère sécurisées

Fin juillet, des travaux importants ont débuté à La Tronche, au niveau du quai Charpenay. Le lit de l'Isère doit être enroché pour sécuriser la berge et favoriser la bonne santé de la rivière. Au-dessus, la voirie sera reprise en 2025, incluant une voie cyclable sécurisée. Et un projet de végétalisation, pour créer un îlot de fraîcheur, parachèvera le tout.

EMPLOI

Préparez vos CV... voici le Forum des métiers



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

Les visiteurs, notamment ceux en quête d'une orientation, pourront tester certains métiers.

La prochaine édition du Forum des métiers se déroulera les 16 et 17 octobre à Alpexpo. Près de 150 employeurs de la région grenobloise et une vingtaine de filières professionnelles y seront représentés : agriculture, bâtiment, hôtellerie-restauration, commerce, industrie, numérique, santé, transports...

Le département de l'Isère affiche un taux de chômage de 6,2 % (contre 7,3 % au niveau national), et de nombreux secteurs recherchent des candidats.

Le Forum des métiers est une opportunité pour celles et ceux qui cherchent un emploi, une formation ou un stage de rencontrer des dirigeants d'entreprise et de tenter leur chance.

L'événement, qui avait attiré près de 6 000 personnes en 2023, s'adresse à tout le monde : demandeurs d'emplois, salariés en reconversion, étudiants à la recherche d'une formation ou encore lycéens et collégiens en quête d'une première (ou d'une deuxième) idée de métier. Pour eux, le Forum des métiers offre la possibilité de "tester" une profession.

Le salon propose un espace de 11 000 m² de démonstrations et d'animations interactives où l'on peut monter à bord d'un engin de chantier, d'une ambulance ou d'un tracteur, s'essayer aux fourneaux d'un restaurant ou enfileur un casque de réalité virtuelle et visiter une salle blanche. « Pour les entreprises, l'intérêt de ces démonstrations et de ces

immersions est de faire découvrir leur environnement de travail », explique Catherine Krebs, directrice de l'agence France Travail de Saint-Martin-d'Hères, partenaire de l'événement. « C'est très complémentaire des rencontres avec les professionnels et cela peut donner une idée de formation ou conforter le ou la candidate dans son projet. » •

Infos sur grenoblealpesmetropole.fr/forumdesmetiers



« Cette troisième édition du Forum des métiers organisé par la Métropole est un lieu de rencontres et d'opportunités. Ce sont plus de 8 000 visiteurs et 170 entreprises et institutions qui sont attendues. Le Forum des métiers est ouvert à tous, quel que soit son parcours. »

Céline DESLATTES, vice-présidente de Grenoble Alpes Métropole chargée de l'emploi, de l'insertion et de la jeunesse, conseillère municipale de Grenoble

AGENDA

7^E CIEL

Coupe Icare

Du 17 au 22 septembre 2024 à Lumbin et Saint-Hilaire (Grésivaudan)

La plus grande manifestation mondiale de vol libre et de sports aériens ultra-légers a lieu comme chaque année sur les sites de Lumbin et Saint-Hilaire. Six jours d'immersion dans le monde des hommes volants : parapente, montgolfière, wingsuit, cerf-volant... des shows pour petits et grands.

coupe-icare.org

CINÉMA

Culture queer

Du 25 septembre au 12 octobre à Grenoble



Vues d'en face est le festival international du film gay et lesbien de la région. Une vingtaine de longs métrages et autant de courts sont programmés dans de nombreux lieux du territoire. Des œuvres sortant des sentiers battus, venant du monde entier, et parfois inédites, ainsi que des concerts et soirées mettant en avant la culture queer.

vuesdenface.com

POLLUTION LUMINEUSE

Le Mois de la nuit

Du 1^{er} au 30 octobre dans plusieurs villes de la métropole

Le Mois de la nuit revient en octobre avec des dizaines d'animations pour sensibiliser le grand public à la pollution lumineuse. À noter, le point d'orgue de cet événement national : le 12 octobre pour le Jour de la nuit. Programme complet à venir.

grenoblealpesmetropole.fr/lemoisdelanuit

FESTIVAL

Jazz international

Du 27 septembre au 13 octobre dans la métropole grenobloise



16 concerts dans 10 communes pour le Grenoble Alpes Métropole Jazz Festival : une programmation riche sur le thème du jazz international et multiculturel, avec notamment des artistes de Pologne, de Cuba et d'Algérie. Nouveauté cette année : une jam session est prévue pour cultiver les moments de rencontre et partager l'amour de la musique.

jazzclubdegrenoble.fr

SCIENCES

De l'Isère à la mer

Du 4 au 14 octobre dans plusieurs communes de la métropole



Pour cette nouvelle édition de la fête de la science, des animations, ateliers, expositions, visites, jeux ou encore conférences sont proposés. Sur la thématique Océan de savoirs, partez à la découverte de l'hydroélectricité et autres secrets de l'eau sur notre territoire.

fetedelascience-aura.com

NATURE

Métrorando

Dimanche 6 octobre à Saint-Martin-d'Hères

La prochaine édition de la Métrorando partira le dimanche 6 octobre de Saint-Martin-d'Hères, place de la Liberté, entre 8 h et 10 h 30. Elle comporte quatre parcours de différents niveaux de difficulté, allant de 6 km à 18 km. Inscriptions en ligne au préalable, événement gratuit.

grenoblealpesmetropole.fr/metroorando

FESTIVAL

Rencontres au sommet

Du 5 au 9 novembre au Palais des sports de Grenoble



Les Rencontres Ciné Montagne reviennent cette année au Palais des Sports avec cinq soirées de projections de films mettant en avant une montagne non mécanisée, avec une diversité de pratiques et de pratiquants. Les projections sont un moment d'échanges, en présence de leurs protagonistes et réalisateurs.

grenoble.fr

FOIRE

À l'abordage !

Du 1^{er} au 11 novembre à Alpeexpo, Grenoble

La foire de Grenoble propose une offre complète : habitat, déco, shopping, gastronomie, animations..., dans une ambiance assurée par le thème de cette année : Trésors des Caraïbes. Une aventure à la recherche de trésors cachés et de récits de pirates, à vivre à Alpeexpo.

foiredegrenoble.com

INFOS PRATIQUES

MOBILITÉ



▪ Agences M

Conseils, vente de tickets bus et tram, horaires, abonnements...

51, avenue Alsace-Lorraine, Grand'Place
15, boulevard Joseph-Vallier (Grenoble)
431, avenue Ambroise-Croizat (Crolles)

▪ Relais TAG du Campus

Horaires, trafic, abonnements et recharge

442, avenue de la Bibliothèque, Saint-Martin-d'Hères
mobilites-m.fr

▪ Agences M Vélo +

Location de vélos courte ou longue durée.

Deux agences : parvis de la gare (Grenoble) et campus (Saint-Martin-d'Hères), et de nombreuses agences mobiles dans les communes.

www.veloplus-m.fr
accueil@metrovelo.fr
09 74 77 73 80

▪ Citiz

Location de voitures en libre-service téléchargez l'appli Citiz.

alpes-loire.citiz.coop
alpes-loire@citiz.fr
04 76 24 57 25

VOIRIE



▪ Problème sur l'espace public

Nids-de-poule, mobiliers cassés, feux tricolores défectueux... contactez-nous :

0 800 500 027
grenoblealpesmetropole.fr/voirie

PARTICIPATION



Aménagement du Lavanchon

Les usagers du Lavanchon (pêcheurs, promeneurs, cyclistes...) et les riverains sont conviés à une réunion publique d'information, sur l'histoire de ce cours d'eau et sur son diagnostic, et afin de travailler ensemble à son aménagement, le 19 septembre à 18 h 30 à la salle polyvalente de Saint-Paul-de-Varces.

Infos sur metropoleparticipative.fr

ÉNERGIE



▪ Réduire sa facture

Suivre vos conso d'énergie au quotidien, connaître les astuces pour les réduire.

grenoblealpesmetropole.fr/metroenergies

▪ Changer sa cheminée

Avec la Prime air bois, installez un appareil de chauffage bois plus performant et moins polluant.

grenoblealpesmetropole.fr/poele

EAU



▪ L'eau potable

www.grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable

Pour Grenoble, Champ-sur-Drac, Claix, Échirolles, Eybens, Gières, Meylan, Mont-Saint-Martin, Noyarey, Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Égrève, Saint-Martin-le-Vinoux, Sassenage, Varcès, Veurey-Voroize :
Tél. du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30 au 04 76 86 20 70

Pour les autres communes de la Métropole :
Tél. du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h au 04 85 59 50 00

▪ Les eaux usées

grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees
04 76 59 58 17

DÉCHETS/TRI



▪ Numéro vert

Collecte, conseils de tri, achat de bacs... Appel et service gratuits du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

0 800 50 00 27
grenoblealpesmetropole.fr/dechets

LOGEMENT



Faire une demande de logement social, améliorer son logement, mettre son bien en location ou devenir propriétaire en accession sociale : découvrez les actions de la Métropole.

grenoblealpesmetropole.fr/logement

VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

Est-ce que j'ai le droit de brûler mes déchets verts dans mon jardin ?

▪ Non, il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Brûler de l'herbe, des feuilles mortes ou des résidus de taille de haies pollue l'air (particules fines notamment), gêne le voisinage (fumée et odeurs), favorise le risque d'incendie... Et vous expose à une amende pouvant atteindre 750 euros.

▪ Vous pouvez jeter vos feuilles mortes dans votre composteur (la Métropole vous met à disposition gratuitement des composteurs et vous propose des ateliers et formations sur le compostage). Vous pouvez broyer vos branches avec votre tondeuse si elles sont petites ou avec un broyeur (la Métropole et certaines communes peuvent vous en prêter un). Enfin, les déchets verts qui vous restent sont à amener en déchèteries.

Toutes les informations sur grenoblealpesmetropole.fr/vegetaux

ACCESSIBILITÉ

Rendez-vous sur www.grenoblealpesmetropole.fr

Le *Métropole Mag* est disponible en version audio sur le site web de Grenoble Alpes Métropole, lui-même 100 % accessible. Le magazine est aussi disponible à l'écoute à la bibliothèque grenobloise Kateb-Yacine, à Grand Place.

Infos sur grenoblealpesmetropole.fr/magazine

D'où vient l'eau du robinet ?

Dans la métropole grenobloise, l'eau provient directement des montagnes et des nappes souterraines. Elle est d'une excellente qualité et ne nécessite quasiment pas de traitement. **C'est une vraie chance !**



1 Précipitations

En tombant ou en fondant, la pluie et la neige amènent l'eau dans les montagnes. Celle-ci ruisselle et s'infiltré ensuite dans les sols.

2 Protection

Pour garder sa qualité d'origine, l'eau dans les sous-sols doit être protégée pour ne pas risquer une pollution par les activités des humains. Certaines activités sont donc interdites autour de l'endroit où l'eau est prélevée.

3 Prélèvement

L'eau est principalement pompée dans les nappes souterraines. Le reste est capté dans les sources de montagne.

4 Traitement, stockage et distribution

Grâce à sa pureté naturelle (l'eau est filtrée par les sables et graviers), seulement 15% de l'eau est traitée pour la rendre potable dans notre territoire. L'eau est stockée dans 157 réservoirs puis acheminée vers les maisons via 1500 km de tuyaux. Avant d'être distribuée, elle subit de nombreuses analyses pour garantir sa qualité.

5 Consommation

Au final, l'eau qui arrive dans ton robinet est 100% locale et très bonne à boire. Mais cette ressource précieuse est limitée et il est important de ne pas la gaspiller.

Quelques gestes simples pour économiser l'eau



1 Prends une douche (60 L)
plutôt qu'un bain (200 L)



2 Pense à fermer le robinet
pendant que tu te laves les mains ou les dents



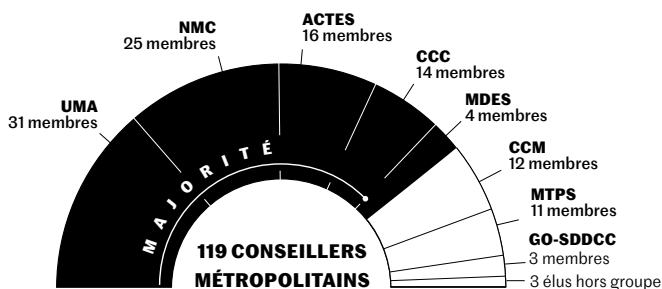
3 Ne jette pas ton reste d'eau
il peut servir à arroser les plantes

↓
150
litres

C'est en moyenne, ce que consomme un Français chaque jour en eau pour boire, se laver, cuisiner, aller aux toilettes...

Expression des 8 groupes politiques représentés à la Métropole.

Chacun d'entre eux dispose de 800 signes pour exprimer son point de vue.



UMA

Chloé Pantel

Adjointe au maire de Grenoble

Lionel Coiffard

Conseiller municipal de Vizille

Coprésidente et coprésident du groupe Une Métropole d'Avance (UMA)

Mobilisons-nous !

La transition est à la fois énergétique, culturelle et économique. La libération de l'usage solitaire de la voiture pour les déplacements du quotidien nous impose d'accompagner l'ensemble des habitants de nos territoires dans la diversité de leurs besoins. Notre politique de mobilité est à ce titre essentielle pour ne laisser personne seul face à la transition, et nous devons permettre à chacun de trouver rapidement sa solution de mobilité, en priorisant les modes les moins polluants. C'est toute la nécessité d'organiser un système de transport en commun public et fiable apportant une solution aux habitants du territoire grenoblois. Permettons à M'TAG d'assurer cette mission et pensons le vélo comme un système, un ensemble d'actions : l'aménagement des voiries, le stationnement, l'accompagnement au changement. La population est toujours au rendez-vous quand une collectivité entame une politique de mobilité audacieuse.

unemetropoleavance.fr



NMC

Anahide Mardirossian

Adjointe au maire de Saint-Martin-le-Vinoux

Marc Odon

Maire de Venon

Jean-Luc Corbet

Maire de Varcis-Allières-et-Risset

Coprésidente et coprésidents du groupe Notre Métropole Commune (NMC)

Répondre à la crise du logement

Lors du dernier conseil métropolitain, le vice-président J. Rubes a annoncé un accord entre la Ville de Grenoble et Grenoble-Alpes Métropole pour la reprise de la société Grenoble Habitat, un des principaux bailleurs sociaux du territoire. Si un vote en conseil ainsi qu'un accord du conseil d'administration de la société doit l'entériner à la rentrée, le groupe NMC se réjouit qu'une solution ait pu être trouvée. Et ce, alors que celle-ci profitera principalement à la ville centre et aux communes de la première couronne, où le patrimoine de Grenoble Habitat est principalement concentré. Le groupe NMC fait le vœu que la reprise de Grenoble Habitat puisse également profiter aux autres communes périphériques plus rurales, mais désireuses de construire du logement et notamment du logement social, y compris celles non soumises aux obligations fixées par la loi SRU.

notremetropolecommune.fr



ACTES

Souad Grand

Adjointe au maire de Pont-de-Claix

Bertrand Spindler

Maire de La Tronche

Coprésidente et coprésident du groupe

Arc des Communes en Transitions

Écologiques et Sociales (Actes)

Nouveautés

Un nouveau centre de commerces s'ouvre à Saint-Martin-d'Hères ; un nouveau centre de tri des déchets s'ouvre à La Tronche. Une concomitance qui n'est pas que fortuite. Dans notre société d'abondance, une part de nos ressources est utilisée pour que les collectivités assurent la collecte et le tri du rebut de ce que nous avons acheté, dont le volume tarde toujours à se réduire. Demain ce sera la construction de la nouvelle usine d'incinération, dont le financement sera aussi la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Autre nouveauté, qui apparaît comme un lien symbolique entre les communes de ces deux nouveaux sites, c'est la prolongation de la ligne D du tramway, de Saint-Martin-d'Hères jusqu'à la gare de Grenoble, en passant par La Tronche. Désenclavement, lien, inclusion...

facebook.com/elusactes.lametro



CCC

Jean-Paul Trovero,

Conseiller municipal de Fontaine

Président du groupe Communes,

Coopération et Citoyenneté (CCC)

Jérôme Rubes

Adjoint au maire de Saint-Martin-

d'Hères

En recapitalisant Grenoble Habitat, la Métropole investit pour le logement

La Métropole va recapitaliser Grenoble Habitat à hauteur de 16 millions d'euros sur 2024 et 2025. Cet argent permettra dans les prochaines années à la société de réaliser de nouveaux projets de construction de logements, notamment sociaux. C'est indispensable à l'atteinte des objectifs du PLH 2025-2030 en cours d'adoption. La Ville de Grenoble est actuellement actionnaire majoritaire de GH. En recapitalisant, la Métropole va acquérir des actions nouvellement créées et augmenter sa part. Il lui faudra racheter une partie des actions de Grenoble pour devenir l'actionnaire majoritaire. Avec l'office public Actis, la Métropole disposera d'outils complémentaires pour répondre aux besoins de logements. Nous soutenons cette issue, préférable au projet de liquidation-fusion qui avait été envisagé dès 2019.

facebook.com/CommunesCooperationCitoyennete

LE CONSEIL EN DIRECT

PROCHAINES SÉANCES PUBLIQUES

VENREDI 27 SEPTEMBRE

VENREDI 8 NOVEMBRE

1 place André-Malraux à Grenoble.

Pour toutes les informations sur le lieu et les conditions, rendez-vous sur grenoblealpesmetropole.fr/conseilmetro

SUR LE WEB

Le conseil métropolitain sera visible en direct sur grenoblealpesmetropole.fr



MDES

Hakim Sabri

Conseiller municipal de Grenoble
Président du groupe Métropole
Démocratie Écologie et Solidarité
(MDES)

Grenoble Habitat : être à la hauteur de l'enjeu

Lors du conseil métropolitain de juillet dernier, nous avons pu nous réjouir de l'annonce d'une recapitalisation de Grenoble Habitat à hauteur de 16 millions.

Le groupe MDES a toujours pris position en faveur d'une reprise du bailleur par la Métropole ou d'autres acteurs publics. Cette annonce nous donne des perspectives favorables pour construire davantage de logements dans la Métropole, alors que près de 17 000 personnes sont en situation de demande de logement social dans le territoire.

Nous devons désormais passer des paroles aux actes et mettre fin à des mois de tergiversations. Cette rentrée sera scrutée de près par les locataires et les salarié-es de Grenoble Habitat.

groupeledes@gmail.com



CCM

Dominique Escaron

Maire du Sappey-en-Chartreuse
Président du groupe Communes
au Cœur de la Métropole (CCM)

Danger !

Les choix successifs d'urbanisme et de sécurité conduisent la métropole à être au cœur de l'actualité sur fond de trafic de drogue.

La politique dogmatique du logement, loin de favoriser le vivre-ensemble, contribue à l'émergence de zones de non-droit et à l'aggravation des inégalités et le projet Neyrpic accentuera encore la perte d'attractivité commerçante des quartiers.

La banalisation de la consommation de drogues « récréatives » par certains et le laxisme de la ville centre alimentent les trafics, les guerres de gangs et la délinquance.

Il est urgent de refonder les quartiers, d'y implanter du travail et des commerces et de favoriser les porteurs de projets réalistes en étant sans complaisance avec ceux qui nourrissent les trafics et toujours rester en support de la Justice et des forces de l'ordre.

facebook.com/CCMGrenoble



MTPS

Laurent Thoviste

Adjoint au maire de Fontaine

Émilie Chalas

Conseillère municipale de Grenoble
Coprésidente et coprésident du groupe
Métropole Territoire de Progrès
Solidaire (MTPS)

Les voiries se dégradent... faute de budget

Le budget voirie ne permet pas d'entretenir le patrimoine. Selon les services métropolitains il faudrait 15 à 20 millions d'euros par an affectés au GER (gros entretien de renouvellement) pour que nos routes et nos ponts ne se dégradent pas. Or la majorité prévoit seulement 6 M€ en 2024-2025 et zéro en 2026 ! Ils expliquent vouloir redéployer 11 M€ pour financer une partie des 21 M€ manquants pour réaliser les projets d'aménagement des communes dont le coût est désormais deux fois supérieur aux montants votés. Mais en réalité, c'est bien la dispersion des moyens dans des projets coûteux (le siège de la Métro à 110 millions) et le fait que chaque vice-président veut son petit bout de budget qui en est la cause. En attendant nos routes vont continuer à se détériorer.

grenoblealpesmetropole-MTPS.fr
facebook.com/GrenobleMTPS
twitter.com/GrenobleMTPS



GO-SCDDC

Alain Carignon

Conseiller municipal de Grenoble
Président du Groupe d'Opposition –
Société Civile Divers Droite et Centre
(GO-SCDDC)

Brigitte Boer et Dominique Spini

Conseillères municipales
de Grenoble

Pollution de la nappe : quels élus savaient et n'ont rien dit ?

Le Président de la Métropole, Christophe Ferrari, a accepté notre proposition de commission d'enquête sur la responsabilité des élus dans l'information sur la pollution de la nappe phréatique. Il s'agit maintenant de faire toute la lumière. Il est désormais établi qu'un rapport de l'Agence Régionale de Santé remis au Maire de Grenoble Éric Piolle faisait état de cette pollution depuis au moins 2021. Pourquoi ce document a été caché aux Grenoblois et aux élus ? Sur un enjeu de santé publique potentiellement aussi grave, l'opacité, les omissions et la légèreté sont inacceptables. Vous pouvez compter sur notre mobilisation pour éclaircir les responsabilités de chacun.

societecivile38@gmail.com

CLIMAT Libé TOUR

GRENOBLE
4 ET 5
OCTOBRE
MC2

RENCONTRES, EXPERIENCES, ATELIERS

DES DEBATS ENTRE INTELLECTUELS POLITIQUES ET JEUNES LEADERS MILITANTS
• ATELIER DE GAMING, FRESQUES ET ANIMATIONS POUR SENSIBILISER SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE • **RENCONTRE AVEC DES ARTISTES ENGAGÉS ET DES GENERATIONS EN BASCULE** • SHOW EXCEPTIONNEL AVEC THOMAS BRAIL SUR UNE MUSIQUE DU COMPOSITEUR DE DAMSO



MC
2:




GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

3 rue Malakoff – 38031 Grenoble Cedex 01

04 76 59 59 59

Accueil du public au 1 place André-Malraux à Grenoble

grenoblealpesmetropole.fr/contact



Directeur de la publication Christophe Ferrari | **Directeur de la communication** Emmanuel Chion | **Responsable photos** Clara Goubault | **Photos** Pascale Cholette, Guy Delahaye, Alain Doucé, Lucas Frangella, Clara Goubault, Pierre Jayet, Christophe Raynaud De Lage, Thomas Vigliano | **Rédaction en chef** Valentine Autruffe | **Rédaction** Nathalie Anula, Valentine Autruffe, Floriane Boillot, Mickaël Penverne | **Mise en page & illustrations** Valentine Autruffe, Lou Catala, Audrey Collomb, Patrice Madia | **Administration** Nadine Bertoncetto, Sandrine Magro | **Impression** Imprimerie France Offset Typo (FOT) | **Distribution** Géo Diffusion – Dépôt légal à parution – Distribution toutes boîtes aux lettres – Dépôt en nombre: mairies et équipements métropolitains | Tirage 220 000 ex. – Papier 100% recyclé, certifié PEFC; 100% issu de gestion durable de la forêt | **Photo de couverture** © Alain Doucé